

Traduction du discours prononcé

**Séance plénière officielle de l'Assemblée générale consacrée à
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT et à la QUESTION DE PALESTINE**

L'AMBASSADEUR CHEIKH NIANG,

**PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES
DU PEUPLE PALESTINIEN**

20 Mai 2021

M. le Président,

Mesdames les Représentantes permanentes, Messieurs les Représentants permanents,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, d'emblée, d'exprimer, au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, notre reconnaissance à votre égard, Monsieur le Président, ainsi qu'aux présidents de l'OCI, du Groupe arabe et du Mouvement des pays non alignés, pour s'être mobilisés afin de convoquer une séance plénière d'urgence sur la question de la Palestine, compte tenu de la détérioration rapide de la situation en Palestine et en Israël.

La semaine écoulée a été marquée par l'escalade de la violence la plus grave et la plus meurtrière depuis 2014, faisant déjà de nombreuses victimes civiles innocentes, des milliers de blessés et des millions de traumatisés. Nous avons tous été témoins de la dégradation quotidienne de la situation déjà désastreuse et instable dans le Territoire palestinien occupé. Cette situation a été provoquée par la montée des tensions due aux menaces permanentes de déplacement forcé et de dépossession des Palestiniens à Jérusalem-Est et dans le reste de la Cisjordanie, par les violents raids des forces israéliennes sur l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem-Est, au cours desquels des centaines de fidèles palestiniens ont été blessés, ainsi que par les violents affrontements entre les forces israéliennes et les colons extrémistes avec les Palestiniens.

S'en est suivie une reprise des combats avec le lancement de roquettes par des groupes armés palestiniens depuis Gaza en direction d'Israël, et les bombardements massifs et disproportionnés des forces armées israéliennes contre Gaza, un cycle de violence mortel dont nous avons été témoins trop souvent.

Traduction du discours prononcé

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de l'annonce de la nouvelle d'un cessez-le-feu. En même temps, la récente escalade a causé un grand nombre de victimes, d'immenses souffrances et des dégâts considérables. Selon les informations actuelles, les combats ont tragiquement coûté la vie à de nombreux civils, notamment des femmes, des enfants et des nourrissons – au moins 245 Palestiniens à Gaza, dont au moins 68 enfants et 37 femmes, ont été tués par des frappes aériennes israéliennes sur des zones civiles, des familles entières ayant été tuées dans certaines attaques, ainsi que 12 personnes tuées en Israël, dont deux enfants, un Indien et deux ressortissants thaïlandais, par des roquettes de militants palestiniens.

Les forces israéliennes ont fait un usage excessif et meurtrier de la force contre des civils palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, où, depuis le 7 mai, 25 Palestiniens ont été tués, dont des enfants. Les violences communautaires en Israël continuent également à augmenter, avec des attaques haineuses et racistes perpétrées quotidiennement et un recours excessif à la force par la police israélienne contre des citoyens palestiniens, dont au moins 800 ont été arrêtés.

Le Comité partage l'avis du Coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, selon lequel le bilan de ce face à face meurtrier est trop lourd et les conséquences pour les Palestiniens et les Israéliens, ainsi que pour la région, pourraient être dangereuses. La situation humanitaire à Gaza devient chaque jour plus désastreuse, aggravée par le blocus qui dure depuis 14 ans, les divisions intra-palestiniennes, les hostilités récurrentes et la pandémie de Covid-19. Les hostilités ont déplacé plus de 58 000 Palestiniens, qui sont pour la plupart des réfugiés des conflits précédents. De nombreuses personnes nouvellement déplacées cherchent refuge dans les écoles de l'UNRWA à travers la bande de Gaza, où elles n'ont qu'un accès limité à l'eau et aucun accès aux soins de santé, à la nourriture ou à d'autres produits de première nécessité. Les dégâts causés aux infrastructures sont considérables et la capacité de la communauté internationale de soutenir un nouvel effort de reconstruction de Gaza est limitée par la conjoncture économique actuelle.

Traduction du discours prononcé

Mesdames les Représentantes permanentes, Messieurs les Représentants permanents,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité a réaffirmé l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un arrêt immédiat des hostilités et se félicite du cessez-le-feu conclu par Israël et la Palestine. Il espère que le cessez-le-feu permettra d'acheminer l'aide médicale et humanitaire dont la population de Gaza a tant besoin. Nous demandons instamment que soient soutenus l'UNRWA et les autres organismes des Nations Unies qui fournissent vaillamment une assistance au peuple palestinien, y compris en cette période d'urgence.

En termes de responsabilité, le Comité rappelle que les attaques aveugles et délibérées contre des civils et des zones civiles constituent des crimes de guerre.

Les parties qui ne respectent pas le droit international humanitaire – y compris les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution – doivent en répondre. Le Comité salue les efforts déployés par l'Égypte auprès des parties pour convenir d'un cessez-le-feu. Toutefois, il s'agit juste d'un premier pas visant à mettre un terme aux souffrances de part et d'autre. Des mesures concrètes et immédiates doivent être prises pour relancer le processus de paix bloqué afin de parvenir à la solution juste qui nous échappe depuis si longtemps.

Le Comité appelle Israël et la communauté internationale à veiller à ce que les droits du peuple palestinien soient respectés et préservés, notamment le droit inaliénable à la sécurité et celui de vivre dans la liberté et la dignité dans un État indépendant et souverain. À cette fin, il engage les États Membres qui ne l'ont pas encore fait, à envisager d'urgence la reconnaissance de l'État de Palestine comme un moyen de progresser vers la solution juste et équitable de deux États dans ce conflit de longue date.

Il est également urgent d'agir de manière décisive pour s'attaquer à ses causes profondes : l'occupation israélienne prolongée et le déni des droits inaliénables du peuple palestinien.

Traduction du discours prononcé

Les cycles de la violence israélo-palestinienne ne peuvent s'arrêter qu'avec un règlement politique juste du conflit abordant toutes les questions relatives au statut final, y compris Jérusalem et le sort des réfugiés palestiniens, avec la fin de l'occupation et la concrétisation d'une solution à deux États sur la base des frontières d'avant 1967, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords mutuels.

Le Comité continuera de défendre les droits du peuple palestinien, de dialoguer avec les représentants des deux camps, Palestiniens comme Israéliens, et de renforcer les efforts visant à revenir et à avancer sur la voie de la réalisation d'une solution juste, durable et globale à cette tragédie qui dure depuis bien trop longtemps.

Je vous remercie.
